



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Par la présente, la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Maniwaki, informe que la séance du conseil municipal initialement prévue le **mardi 8 septembre 2026** est devancée au **jeudi 3 septembre 2026**, à l'heure habituelle des séances ordinaires.

Donné à Maniwaki, le 18 août 2026

Emmanuelle Pilon, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois d'août 2026.

Emmanuelle Pilon, greffière adjointe